

TP Conducteur (H/F) du Transport Routier de Marchandises sur Tous véhicules - 280h

Objectifs :

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes en tenant compte du modèle économique de l'entreprise.

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur titulaire :

Du permis C valide

D'un titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (CTRMP) avec au moins 2 semaines d'expérience professionnelle de conducteur sur porteur

Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Agé de plus de 18 ans

Qualification des intervenants :

BEPECASER ou TP ECSR Groupe Lourd
et/ou expérience de mini de 5 ans en TRM

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projecteur

Lettre de voiture électronique

Véhicule articulé ou ensemble de véhicules

Avez-vous un handicap ? Si oui, nous contacter au 05.55.77.54.50

Durée, effectifs :

280 heures.

1 stagiaire.

Programme :

- 1- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises.
- 2- Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules.
- 3- Conduire et manoeuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes et acheminer des marchandises.

TRANSPOLE FORMATION

2335 ROUTE NATIONALE Z.A. DU MARTOULET 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES

Tél. 0555775450 - administration@transpole-na.fr

SAS au capital de 20000 € - RCS LIMOGES B 911 720 803 - SIRET 91172080300012 - NAF 8559A

TP Conducteur (H/F) du Transport Routier de Marchandises sur Tous véhicules - 280h

- 4- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises.
- 5- Prendre en charge et livrer la marchandise.
- 6- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou d'un déchargement, charger, décharger le véhicule.
- 7- Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation
- 8- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière et jury de professionnels). Evaluation au fur et à mesure de la progression. Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Sanction visée :

Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de marchandises sur Tous Véhicules si réussite à la session de validation.

Code RNCP : 38 558

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Transpalette mécanique
Diable
Jeux de piquets
Sangles d'arrimage
Chaines hivernales
Simulateur chronotachygraphe

TRANSPOLE FORMATION